

COMMUNAUTÉ de
COMMUNES du TERRITOIRE de

Luneville à Baccarat

DELIBERATION
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Communauté de Communes du Territoire De Luneville
A Baccarat

SEANCE DU 31 OCTOBRE 2024

Nombre de Membres

Membres en exercice	Présents	Votants
78	49	49 + 13 pouvoirs

Date de convocation
24 octobre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le trente et un octobre à vingt heures trente, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil communautaire, qui a eu lieu à la Salle des fêtes - 6 Place Richez Close - 54122 Azerailles, sous la présidence de **Jacques LAMBLIN, 1er Vice-Président**.

Présents : **Rose-Marie FALQUE, Martial BANNEROT, Yvette COUDRAY, Christian GEX, Bernard MICLO, Cédric PERRIN, Marie-Josèphe GEORGES, Catherine LOY, Fabien KREMER, Jean-Paul FRANCOIS, Florence DUPAYS, François GENAY, Philippe SCHAEFFER, Alain THIERY, Gérald FRANCOIS, Michel GRAVIER, Serge DESCLE, Gaël THIRION, Bernard GENAY, Hervé BERTRAND, Michel BOESCH, Ludovic CHAUMET, Pierre-Jean COURBEY, Joëlle DI SANGRO, Christian FLAVENOT, François FRASNIER, Pascal L'HUILLIER, Jacques LAMBLIN, Colette MANSUY, Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Catherine PAILLARD, Benoît TALLOT, Caroline THOMAS, Thibault VALOIS, Edouard BABEL, Jean-Michel TRICOTEAUX, Jean-Luc DEMANGE, Matthieu SIGIEL, Alain FORTIER, Grégory GERARDOT, Bertrand SCHULTHEISS, Gérard RITZ, Dominique GEORGE, Dominique ROBERT, Dominique ALISON, Francine GARNIER, Isabelle PARISOT, Audrey FINANCE, Jacques PISTER.**

Absents : **Jocelyne CAREL, Bruno MINUTIELLO, Jacques DEWAELE, Marie-Lucie HENRY, Thierry BIET, Murielle GRIFFOUL, Stéphane DECUGIS, Etienne MAIRE, Christelle VIVOT, Ludvine GEANT, Jean-Marie LARDIN, Didier COLIN, Laurent KUREK, Michel JACQUOT, Christine L'HUILLIER, Alexandra HUGO, Marie VIROUX, Christine THOMAS, Ludwig MISCHLER.**

Représentés : **Claude BAILLY à Christian FLAVENOT, Gérald BARDOT à Jacques LAMBLIN, Barbara BERTOZZI-BIEVELOT à Pascal L'HUILLIER, Frédéric BREGEARD à Catherine PAILLARD, Anne-Marie DI MARINO à Thibault VALOIS, Valérie DIDIER à Colette MANSUY, Virginie GENOT à Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Jonathan HAUVILLER à Ludovic CHAUMET, Catherine LAURAIN à François FRASNIER, Laurie PÉRISSÉ à Benoît TALLOT, Frédéric PRIVET à Bertrand SCHULTHEISS, Pascal MARCHAL à Gérald FRANCOIS, Joël DONATIN à Philippe SCHAEFFER.**

Monsieur Alain FORTIER a été nommé secrétaire de séance.

Objet : RESSOURCES HUMAINES - Rapport social unique 2023
Rapporteur : M. Jacques LAMBLIN
N° de délibération : 2024_212

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
49	13	62	0	0	0

Le Rapport Social Unique est une obligation de l'article 9 bis A de la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, créé par l'article 5 de la loi du 6 août 2019 stipulant que : « Les administrations publiques élaborent chaque année un rapport social unique rassemblant les éléments et données à partir desquels sont établies les lignes directrices de gestion... »

Celui-ci s'articule autour de 6 thématiques (les effectifs, le temps de travail, la rémunération, les conditions de travail, la formation, les droits sociaux).

La liste des informations devant figurer dans ce rapport est fixée par décret.

Au-delà de l'obligation légale, le rapport social unique constitue à la fois :

- un outil de dialogue social (présenté au Comité Social Territorial),
- un outil de gestion des ressources humaines (prévisions de recrutement),
- un instrument de comparaison dans l'espace et le temps.

Lors de la présentation du rapport social unique au Comité Social Territorial du 19 septembre 2024, celui-ci a reçu un avis favorable à l'unanimité.

Le Conseil communautaire, après avis du Comité Social territorial et du Bureau, à l'unanimité,

- Approuve le Rapport Social Unique de la collectivité au 31 décembre 2023.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme
Bruno MINUTIELLO, Président



Bruno MINUTIELLO

Bruno MINUTIELLO
2024.11.05 22:35:31 +0100
Ref:7517241-11276524-1-D
Signature numérique
le Président